

EDITO

L'écho des usagers est une revue réalisée
PAR les usagers POUR les usagers.

Le comité de rédaction de l'écho des usagers du centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC vous présente la SISM, un point d'avancement du GHT de l'Indre, une information sur le développement des activités du site du Blanc, un retour sur la semaine sécurité des patients, le nouveau bâtiment de chirurgie ambulatoire, l'explication de la manico-dépression, et la générosité et les sourires dans le service de pédiatrie pour Noël.

Les dernières revues sont consultables sur le site internet du centre hospitalier site <http://www.ch-chateauroux.fr>, dans la rubrique ECHO DES USAGERS.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que cette revue répondra à vos attentes.



SOMMAIRE

SISM Santé mentale	P1
Point d'avancement du GHT de l'Indre	P2
Suite GHT	P3
Développement des activités du site du Blanc	P3
Retour sur la semaine sécurité des patients	P4
Nouveaux locaux de la chirurgie ambulatoire	P5
Explications de la manico-dépression	P6
Générosité et sourires en pédiatrie pour Noël	P7
Calendrier et infos Twitter et Smartphones	P8

CONTACTS

Représentants des usagers CH de CHATEAUROUX-LE BLANC :

- ▣ **M. PEICLIER**, représentant titulaire,
ADMR 36 bernard.peiclier@live.fr
- ▣ **M. SCHNEIDER**, représentant titulaire,
Ligue contre le cancer, phs36@orange.fr
- ▣ **M. JOUOT**, représentant suppléant,
Familles Rurales, hubert.jouot@wanadoo.fr
- ▣ **M. VAN DER VOORT**, représentant suppléant,
Association des paralysés de France
dd.36@apf.asso.fr

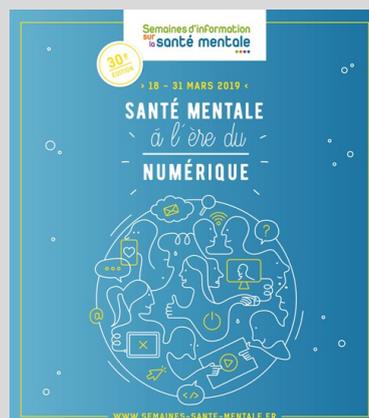
- Centre hospitalier de Châteauroux/Le Blanc
Mme Eliane LABAISSE
Equipe de coopération territoriale
216 avenue de VERDUN 36019 CHATEAUROUX CEDEX
Téléphone : 02/54/29/64/64
Courriel : usagers@ch-chateauroux.fr
- Site internet: www.ch-chateauroux.fr,
rubrique « NOUS ECRIRE ».

Semaines d'information sur la santé mentale

30^{ème} Edition du 18 au 31 mars 2019 « LA SANTE MENTALE A L'ERE DU NUMERIQUE »

Au-delà d'internet, les multiples technologies disponibles sont désormais employées au service de la santé mentale. On parle alors de la e-santé mentale, que l'OMS définit comme « les services du numérique au service du bien-être de la personne ».

Mais l'évolution des usages des technologies de l'information et de la communication peut aussi être une source potentielle de mal-être : cyberharcèlement aux conséquences parfois dramatiques, cyberdépendances (aux écrans, aux jeux vidéo, etc.) à tous les âges de la vie. A cela vient s'ajouter une vigilance particulière nécessaire face à la surproduction et la surconsommation d'informations (infobésité) de qualité variable. Le décryptage et le filtrage des contenus relatifs à la santé mentale nécessitent une réelle pédagogie pour sensibiliser les utilisateurs et les accompagner vers la maturité digitale.



Les

la

Semaines
d'Information sur
Santé Mentale

(SISM) s'adressent au grand public. Chaque année, citoyens, associations, professionnels organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France. Dans l'Indre, un collectif départemental très actif se réunit régulièrement pour coordonner les actions de tous les partenaires locaux. Il est animé par l'atelier santé-ville (Châteauroux métropole). Le collectif proposera de multiples rencontres autour de la santé mentale.

Liens : <http://www.semaine-sante-mentale> et réseaux sociaux de Châteauroux métropole.

AVANCEMENT DU GHT DE L'INDRE

Les groupements hospitaliers de territoire représentent un **nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé, à l'échelle d'un territoire**. Leur objectif est de **garantir à tous les patients un meilleur accès aux soins en renforçant la coopération entre les hôpitaux publics autour d'un projet médical et soignant partagé**.

Des articles ont déjà été rédigés sur les numéros 2-4-5 et 6 de l'écho des usagers et disponibles sur le site internet <http://www.ch-chateauroux.fr/>



Le GHT de l'Indre, installé par arrêté de l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire en date du 1er juillet 2016, est composé des établissements suivants :

- le centre hospitalier de Buzançais
- **le centre hospitalier de Chateauroux-Le Blanc ==> désigné établissement support**
- le centre hospitalier de Châtillon-sur-Indre
- le centre hospitalier de La Chatre
- le centre hospitalier d'Issoudun
- le centre hospitalier de Levroux
- le centre hospitalier de Valencay
- le centre départemental gériatrique de l'Indre
- l'E.H.P.A.D. de Vatan

Chaque établissement partie au GHT de l'Indre est représenté par deux représentants des usagers au sein de son comité des usagers, soit 9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants. **Les représentants des usagers élus pour siéger au comité des usagers du GHT de l'Indre pour le CH de CHATEAUROUX-LE BLANC sont :**

- ◇ **M. JOUOT**, représentant **titulaire**, Familles Rurales,
- ◇ **M. VAN DER VOORT**, représentant **suppléant**, Association des paralysés de France.

Lors d'une réunion du comité des usagers, il leur a été proposé sur la base du volontariat de pouvoir participer aux différents groupes de travail.

Quelques exemples concrets d'actions réalisées dans le cadre du PMS

- Thématique HAD :

Extension de l'antenne HAD sur le territoire de LA CHATRE en 2018 et à l'étude sur le territoire de VALENCAY en 2019 en lien avec les professionnels libéraux.

- Thématique SSR :

Création d'une Fédération Médicale Inter-Hospitalière entre les 7 établissements parties au GHT ayant un SSR.

- Filière gériatrie relative aux troubles cognitifs de l'adulte et de la personne âgée :

Diffusion à tous les médecins libéraux d'une information relative à la Consultation Mémoire, promotion auprès de tous les établissements du GHT de l'Indre de la journée Alzheimer et maladies apparentées se déroulant en septembre de chaque année, extension sur le secteur du Blanc et de Pellevoisin de la plateforme de répit déjà existante sur le CDGI.

- Filière psychiatrie :

Financement octroyé par l'ARS CVDL pour l'ouverture d'une antenne CMP à VALENCAY en 2019.

- Filière soins palliatifs :

Etat des lieux via 3 questionnaires destinés aux infirmiers libéraux, aux médecins libéraux, aux établissements sanitaires, médico-sociaux et établissements prenant en charge des personnes adultes en situation de handicap. L'étude de ces questionnaires va permettre d'établir un plan d'actions afin d'améliorer cette prise en charge. La réalisation d'un questionnaire à destination des familles/proches est à l'étude en lien avec les représentants des usagers.

- Filière oncologie :

Création d'un pôle inter-établissement « médecine-SSR » entre le CH de LA CHATRE et le site de CHATEAUROUX.

AVANCEMENT DU GHT DE L'INDRE (SUITE)

Fonctions mutualisées

- La fonction « achats » : mutualisation depuis janvier 2018

- ◇ Partage des compétences au sein du GHT : mieux se connaître, échanges sur les pratiques...
- ◇ Identification de pistes permettant de générer des gains d'achats.
- ◇ Rédaction d'un plan d'action annuel réaliste.

- La coordination des IFSI/IFAS, des plans de formation continue et du DPC (Développement Professionnel Continu)

- ◇ Convention de coordination et de gouvernance des IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et IFAS (Institut de Formation des Aides-Soignantes) du CH de Châteauroux-Le Blanc et d'Issoudun,
- ◇ Des représentants des IFSI/IFAS ont été invités à participer aux différents groupes de travail du GHT de l'Indre,
- ◇ Un plan de formation avec des actions communes à tous les établissements parties a été élaboré pour 2019.

PROCHAIN PROJET MEDICAL DU SITE DU BLANC

La direction de l'hôpital CHATEAUROUX-LE BLANC a toujours affirmé que la fermeture de la maternité du site brennou ne remettait pas en question le maintien des activités médicales et chirurgicales existantes.

Le CH de CHATEAUROUX-LE BLANC rédige actuellement un projet médical pour son site du BLANC et le site de CHATEAUROUX. Ce projet sera présenté dans les instances de l'établissement au cours du 1er semestre 2019.



Les principales orientations en cours de travail pour le site du BLANC sont :

- ◇ **la création d'un centre de périnatalité de proximité (CPP) assurant tout le suivi de la grossesse (consultations, échographies, cours de préparation à la naissance et à la périnatalité), d'un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et d'un centre de santé de la femme (CSF) assurant des consultations de gynécologie (prévention des cancers : frottis, mammographie) avec une ouverture depuis le 28 janvier 2019. Les rendez-vous peuvent être pris au secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 17h au 02 54 28 28 40.**
- ◇ **le développement déjà existant de la dentisterie** avec la venue du Docteur SHAADEH tous les mardis et les jeudis des semaines paires permettant de réaliser des soins, des actes de chirurgie, extractions multiples, chirurgie orale... **Les rendez-vous de dentisterie peuvent être pris au secrétariat de chirurgie du site du Blanc au 02 54 28 28 30.**
- ◇ **le développement en cours de réflexion des spécialités** ORL, angiologie, chirurgie vasculaire et **renforcement de la chirurgie orthopédique.**
- ◇ **le développement de la chirurgie ambulatoire.**
- ◇ **la création d'une unité cognitivo-comportementale** de dix places en soins de suite et de réadaptation dans les prochains mois.

QUALITE ET GESTION DES RISQUES RETOUR SUR LA SEMAINE DE LA SECURITE DES PATIENTS

En 2018, des ateliers ont été mis en place sur les différents sites du CH Châteauroux – Le Blanc dans le cadre de la semaine nationale de la sécurité des patients, du 26 au 30 novembre 2018.

Des animations ont été organisées, à destination des professionnels et du grand public, au niveau du hall du pavillon Femme-Mère-Enfant, du hall du pavillon 7, de la salle d'attente des consultations externes sur le site du Blanc.

Différents stands d'information et sensibilisation ont été proposés :



- Hygiène des mains et risques infectieux,
- Dépistage des troubles nutritionnels et du diabète,
- Association Valentin Haüy,
- Association des Paralysés de France,
- Droits des patients,
- Etablissement Français du Sang,
- Photographe de la maternité,
- Dispositif PMI,
- CODES (Comité Départemental en Education pour la Santé),
- Unité physiologique,
- Produits MUSTELA

Des ateliers ont également été organisés pour les professionnels de santé.

En 2018, 136 professionnels ont participé aux chambres ou salles de soins des erreurs installées sur les différents sites du centre hospitalier.

Sur le même principe, 38 agents ont participé à l'atelier chariot de bionettoyage des erreurs.



Stand des représentants des usagers



Dépistage des troubles nutritionnels et du diabète



Association Valentin Haüy

OUVERTURE DU NOUVEAU BATIMENT DE CHIRURGIE AMBULATOIRE DU SITE DE CHATEAUROUX

Après 18 mois de travaux de restructuration, l'unité de chirurgie ambulatoire (UCA) passe progressivement de 8 à 20 places. Deux journées portes ouvertes aux professionnels de santé du département ont eu lieu le 19 et 29 novembre 2018. Elle a été inaugurée officiellement le 7 décembre 2018.



Qu'est ce que la chirurgie ambulatoire ?

La chirurgie ambulatoire est un mode de prise en charge permettant de raccourcir à une seule journée (la durée du séjour doit être inférieure ou égale à 12h) l'hospitalisation du patient pour une intervention chirurgicale.

La prise en charge ambulatoire est proposée par l'opérateur au moment de la consultation chirurgicale, si la pathologie ainsi que l'état général du patient sont compatibles avec un acte opératoire. La décision de prise en charge ambulatoire est ensuite validée par l'anesthésiste après la consultation d'anesthésie.

Avantage pour le patient :

Rester le moins longtemps possible à l'hôpital tout en bénéficiant des conditions optimales de prise en charge.

Présentation du service :

L'unité de chirurgie ambulatoire est située au Pavillon 6 Bis. Le rez de chaussée est consacré aux consultations d'anesthésie. Le secteur d'hospitalisation se trouve au 1^{er} étage.

Cette unité a, dans un premier temps, une capacité d'accueil de 12 places avant de passer, dans un second temps, à 20 places. Elle accueille les patients en hospitalisation de jour du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 7h à 20h.

Quelles chirurgies ?

Plusieurs **spécialités** sont concernées :

- ✘ **Endoscopie digestive** (ex : coloscopie,....)
- ✘ **Gynécologie** (ex : hystéroskopie,....)
- ✘ **Odontologie** (ex : avulsions dentaires,....)
- ✘ **ORL** (ex : adénoïdectomie et amygdalectomie chez l'enfant,....)
- ✘ **Orthopédie et traumatologie** (ex : arthroscopie, canal carpien,....)
- ✘ **Vasculaire** (ex : fistule artério veineuse, stripping,....)
- ✘ **Viscérale** (ex : hernie, cholécystectomie,....)

Contacts

Secrétariat des consultations d'anesthésie : 02-54-29-60-30

Secteur d'hospitalisation : 02-54-29-61-30

Question de Mme L. : « expliquer la maniaco-dépression »



La maniaco – dépression

Vue d'ensemble : Le trouble bipolaire, anciennement appelé *maniaco-dépression*, est un problème de santé mentale qui provoque des sautes d'humeur extrêmes, notamment des hauts émotionnels (manie ou hypomanie) et des dépressions. Lorsque vous devenez déprimé, vous pouvez vous sentir triste ou désespéré et perdre tout intérêt ou tout plaisir pour la plupart des activités. Lorsque votre humeur passe à la manie ou à l'hypomanie (moins extrême que la manie), vous pouvez vous sentir euphorique, plein d'énergie ou particulièrement irritable. Ces sautes d'humeur peuvent affecter le sommeil, l'énergie, l'activité, le jugement, le comportement et la capacité de penser clairement. Les épisodes de sautes d'humeur peuvent se produire rarement ou plusieurs fois par an. Le trouble bipolaire est une maladie chronique, mais vous pouvez gérer vos sautes d'humeur et d'autres symptômes en suivant un plan de traitement. Dans la plupart des cas, le trouble bipolaire est traité avec des médicaments et une aide psychologique (psychothérapie).

Quand voir un docteur : Si vous présentez des symptômes de dépression ou de manie, consultez votre médecin ou un professionnel de la santé mentale. Le trouble bipolaire ne va pas mieux tout seul.

Quand avoir de l'aide d'urgence : Les pensées et comportements suicidaires sont fréquents chez les personnes atteintes de trouble bipolaire. Si vous envisagez de vous faire mal, ou si vous avez un proche qui risque de se faire mal appelez immédiatement les Urgences.

Les causes et les facteurs de risque : La cause exacte du trouble bipolaire reste inconnue, mais plusieurs facteurs peuvent être impliqués, tels que les différences biologiques et la génétique. Les facteurs pouvant augmenter le risque de développer un trouble bipolaire ou agir en tant que déclencheur du premier épisode comprennent :

- ◇ avoir un *parent au premier degré*, tel qu'un parent ou un frère ou une sœur, avec un trouble bipolaire ;
- ◇ périodes de *stress élevé*, telles que le décès d'un être cher ou un autre événement traumatique ;
- ◇ abus de *drogues* ou d'alcool.

Complications : En l'absence de traitement, le trouble bipolaire peut entraîner de graves problèmes qui peuvent toucher tous les domaines de votre vie (famille, travail, relations, amis, loisirs).

La prévention : Il n'y a pas de moyen sûr de prévenir le trouble bipolaire. Cependant, si vous avez reçu un diagnostic de trouble bipolaire, certaines stratégies peuvent aider à empêcher que des symptômes mineurs ne se transforment en épisodes de manie ou de dépression. Appelez votre médecin si vous sentez que vous tombez dans un épisode de dépression ou de manie. Faites participer vos proches à la recherche de signes avant-coureurs. Évitez les drogues et l'alcool. La consommation d'alcool ou de drogues à usage récréatif peut aggraver vos symptômes et les rendre plus susceptibles de revenir. Prenez vos médicaments exactement comme indiqué. Vous pouvez être tenté d'arrêter le traitement - mais ne le faites pas. L'arrêt de votre traitement ou la réduction de votre dose par vous-même peut provoquer une aggravation ou un retour de vos symptômes.

Explications apportées par Mme le Docteur TOFOLEAN, psychiatre addictologue du pôle de psychiatrie.

GENEROSITE ET SOURIRES DANS LE SERVICE DE PEDIATRIE POUR NOEL



Les professionnels de l'entreprise RAID (spécialistes de l'accès à des lieux difficiles) ont tapé aux carreaux de la Pédiatrie.



Les supers héros ont fasciné et émerveillé les petits et les grands !

Grâce à des joueurs de jeux vidéo en ligne, une somme importante d'argent a été récoltée pour permettre l'achat de très beaux cadeaux de Noël. Ensemble, aidons les enfants malades
<https://p.facebook.com/assohopeanddream/>



Voici le Père Noël préparant sa tournée dans le service !



Que du bonheur pour les enfants, les parents et l'équipe !

1er Janvier 2019 : TRANSFERT D'AUTORISATION DE PSYCHIATRIE

L'arrêté n° 2018-OS-0063 de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire transfère l'autorisation de psychiatrie du centre hospitalier de LA CHATRE au centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le fonctionnement des unités de psychiatrie du site de LA CHATRE est intégré au pôle de psychiatrie du CH de CHATEAUROUX-LE BLANC (CHCLB). Les personnels sont donc désormais employés par le CHCLB. Cependant une activité de psychiatrie reste installée dans les locaux existants (numéros de téléphone inchangés). Subsistent donc sur le site de LA CHATRE :

- 30 lits d'hospitalisation complète de psychiatrie consacrée à de la réadaptation,
- un CMP pour les prises en charge ambulatoires (consultations, hôpital de jour, CATTP).

Les patients relevant de la psychiatrie de la personne âgée sont désormais accueillis sur le site de Gireugne.

Ainsi, plus aucune admission directe n'est acceptée par le service de psychiatrie du site de LA CHATRE.

Tous les patients adultes nécessitant une hospitalisation en milieu spécialisé, quel que soit leur âge, sont orientés sur le site de GIREUGNE, après validation de l'admission par le psychiatre de garde.

Février 2019 : OUVERTURE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE CH DE CHATEAUROUX-LE BLANC

L'objectif de ce nouveau site internet est de promouvoir et relayer les informations des deux sites géographiques, et les projets en cours au sein de l'établissement, de faire davantage gagner l'établissement en visibilité et en attractivité.

RAPPEL COMPTE TWITTER

Le CH de CHATEAUROUX-LE BLANC dispose d'un compte Twitter à l'adresse suivante : <https://twitter.com/chchateaurouxb>

UTILISATION DES SMARTPHONES AU SEIN DU CH

Le CH de CHATEAUROUX-LE BLANC vous remercie d'utiliser votre SMARTPHONE dans le respect de chacun :

- ◇ éteindre son téléphone ou le mettre en mode silencieux
- ◇ Pas de photo, ni de prise de son

L'HÔPITAL VOUS REMERCIE DE LIMITER L'UTILISATION DU
SMARTPHONE



APPELS MUSIQUE PHOTOS/VIDÉOS
J'éteins mon téléphone ou le mets en mode silencieux dans les services et lors de face-à-face

ET DE RESPECTER LE DROIT À L'IMAGE



PAS DE PHOTOS NI DE PRISES DE SON
SANS ACCORD ÉCRIT

Soyez web-responsables !

CH Chateauroux - Centre Hospitalier de Chateauroux - Le Blanc - 216 Avenue de Verdun - 36019 Chateauroux Cedex - 02 47 82 10 00 - www.chchateauroux.fr

Vos suggestions, propositions d'articles, demandes d'informations, témoignages écrits ou illustrés sont les bienvenus :

A compléter (facultatif) :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél..... Profession.....

Idées :

.....
.....
.....

A adresser :

Mme LABAISSE - Equipe de coopération territoriale
Centre Hospitalier de CHATEAUROUX—LE BLANC
216 avenue de VERDUN 36019 CHATEAUROUX CEDEX
ou par courriel à : usagers@ch-chateauroux.fr

SIGLES

APF	Association des Paralysés de France
ARS CVL	Agence Régionale de Santé Centre—Val de Loire
BPCO	BronchoPneumopathie Chronique Obstructive
CATTP	Centre activité thérapeutique par le travail
CDGI	Centre Départemental Gériatrique de l'Indre
CH	Centre Hospitalier
CHCLB	Centre Hospitalier CHATEAUROUX-LE BLANC
CMP	Centre Médico-Psychologique
CODES	Comité Départemental d'Education pour la Santé
EFS	Etablissement Français du Sang
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
HAD	Hospitalisation à domicile
IFAS	Institut de Formation des Aides-Soignants
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
PMI	Protection Maternelle Infantile
PMSP	Projet Médical et Soignant Partagé